



**Organisation  
mondiale de la Santé**

BUREAU RÉGIONAL DE LA

**Méditerranée orientale**

**Comité régional pour la Méditerranée orientale  
Soixante-sixième session  
Point 4 d) de l'ordre du jour provisoire**

**EM/RC66/11  
Juillet 2019**

---

**Version pour le Comité régional**

Original : Anglais

**Résumé du projet de stratégie mondiale  
pour la santé numérique**

# Résumé du projet de stratégie mondiale pour la santé numérique

## CONTEXTE GÉNÉRAL

1. En mai 2018, la Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé a adopté la résolution WHA71.7 sur la santé numérique dans laquelle elle a, entre autres, prié le Directeur général d'élaborer, en consultation étroite avec les États Membres et avec l'apport des parties concernées, une stratégie mondiale pour la santé numérique précisant les domaines prioritaires, y compris là où l'OMS devrait faire porter l'essentiel de ses efforts.

2. Le Secrétariat de l'OMS a élaboré un premier projet de stratégie mondiale au moyen d'une consultation interne et a présenté le 27 mars 2019, lors d'une séance d'information organisée à Genève à l'intention des États Membres, le calendrier des consultations prévues. Ce projet de document a été mis à disposition en ligne aux fins d'une consultation publique mondiale, du 26 mars au 3 mai 2019. Suivant la consultation publique, une version actualisée du projet de stratégie est désormais disponible pour examen et observations au lien suivant : <https://www.who.int/DHStrategy> (en anglais seulement).

## OBJET

3. L'objet de la stratégie mondiale pour la santé numérique est de faire progresser et de mettre en application les technologies numériques en vue de parvenir à la santé pour tous. Le projet de stratégie mondiale présente une vision, des objectifs stratégiques et un cadre d'action pour faire progresser les technologies numériques pour la santé, au niveau mondial et dans les pays. Il vise à encourager la collaboration internationale et à soutenir les pays dans leurs programmes de santé numérique nationaux. Il vise aussi à promouvoir la recherche, à améliorer les bases factuelles et à favoriser l'échange d'informations et de bonnes pratiques en matière de santé numérique, pour que celle-ci repose sur de solides fondations.

4. Le projet de stratégie mondiale devrait aboutir à des mesures concrètes au cours des cinq années qu'il couvre, de 2020 à 2024. La finalité des objectifs stratégiques est aussi de fixer le cap du développement de la santé numérique sur une période plus longue. Le projet de stratégie mondiale se fonde sur plusieurs principes directeurs. Il :

- reconnaît que l'institutionnalisation de la santé numérique dans le système de santé nationale demande une décision et l'engagement des pays ;
- reconnaît que, pour réussir, les initiatives de santé numérique doivent s'inscrire dans une stratégie unifiée ; et
- encourage l'utilisation de technologies numériques appropriées pour la santé.

## VISION

5. Le projet de stratégie mondiale pour la santé numérique consiste à améliorer la santé pour tous et partout en accélérant l'adoption de stratégies numériques appropriées pour la santé en vue d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) liés à la santé.

6. Le projet de stratégie recense quatre objectifs stratégiques (OS) pour réaliser cette vision.

**OS 1 – Promouvoir la collaboration mondiale et faire progresser le transfert de connaissances sur la santé numérique**

**OS 2 – Faire progresser la mise en œuvre des stratégies nationales de santé numérique**

**OS 3 – Renforcer la gouvernance pour les technologies de santé numérique aux niveaux mondial et national**

**OS 4 – Plaider pour des systèmes de santé centrés sur la personne qui soient optimisés par les technologies de santé numérique**

7. La promotion de solutions appropriées de santé numérique permettrait de favoriser un accès équitable et universel à des services de santé de qualité ; d'accroître la durabilité des systèmes de santé et l'accessibilité, notamment économique, des soins ; et de renforcer la promotion de la santé, la prévention des maladies, le diagnostic, la prise en charge, la réadaptation et les soins palliatifs. L'objectif stratégique de renforcement de la gouvernance de la santé numérique s'attache à créer des structures de gouvernance durables et robustes et à renforcer les capacités en matière de technologies de santé numérique aux niveaux mondial et national.

### **CADRE D'ACTION**

8. Le cadre d'action vise à faciliter la mise en œuvre de la stratégie mondiale en instituant un environnement structuré de collaboration. Œuvrant collectivement en vue d'atteindre leurs objectifs communs, les partenaires locaux et mondiaux tirent parti de la diversité et étudient les méthodologies, les modes de financement et les autres ressources qui contribueraient à la mise en œuvre du programme mondial de développement et aideraient les pays à mettre au point, utiliser et évaluer les technologies numériques afin de promouvoir pour tous un accès équitable, abordable et universel à la santé.

9. Le cadre d'action s'articule autour de quatre grandes mesures :

- **S'engager** – encourager les pays, les partenaires et les autres parties prenantes à s'engager en faveur de la stratégie mondiale pour la santé numérique ;
- **Jouer un rôle catalyseur** – créer et entretenir durablement un environnement et des processus qui faciliteront et stimuleront la collaboration pour mettre en œuvre la stratégie mondiale sur la santé numérique ;
- **Mesurer** – créer et adopter des processus pour suivre et évaluer l'efficacité de la stratégie ; et
- **Améliorer et répéter les actions** – lancer un nouveau cycle d'actions en s'appuyant sur ce qui a été expérimenté, mesuré et appris.

### **MISE EN œuvre DE LA STRATÉGIE**

10. Le projet de stratégie mondiale pour la santé numérique, dirigé par l'OMS, apportera un soutien pour répondre aux besoins croissants des pays qui doivent mettre en œuvre des stratégies numériques appropriées pour répondre à leurs priorités sanitaires et progresser sur la voie de la couverture sanitaire universelle et des objectifs de développement durable (ODD) liés à la santé. Ce soutien s'inscrit dans le droit fil du treizième programme général de travail, 2019-2023 de l'OMS.

11. L'OMS collaborera étroitement avec les États Membres, les autres organismes des Nations Unies, les partenaires internationaux et les autres parties prenantes pour mettre en œuvre la stratégie mondiale. Elle mobilisera également les différentes parties prenantes afin d'avancer vers les objectifs stratégiques aux niveaux national, régional et mondial. Les principaux groupes de parties prenantes sont les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, les donateurs, les organismes d'aide, les fondations et les banques de développement, les universités et les instituts de recherche, les groupes d'assurance-maladie et les autres organismes de financement des soins de santé, le secteur privé et les concepteurs de technologies, la communauté médicale, les patients et le public.

### **MESURES À PRENDRE PAR LE COMITÉ RÉGIONAL**

12. Le Comité régional est invité à formuler des observations sur le projet de stratégie mondiale pour la santé numérique et à y apporter sa contribution.